



EQUIPES DE FRANCE DE TAEKWONDO

SPECIALITE POOMSAE

Championnats d'Europe 16 – 17 avril 2025 Estonie, Tallinn

16 janvier 2025 - V1

PERIODE DE SELECTION 2 mars au 16 mars

En vue des championnats d'Europe Poomsae et Freestyle programmés en Estonie du 16 au 17 avril 2025, les athlètes désireux de se positionner devront satisfaire les critères énoncés ci-dessous afin d'être éligibles à la commission de sélection fédérale.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Être né(e) une année correspondante à sa catégorie
- Avoir la nationalité française
- Avoir sa licence FFTDA et sa licence internationale à jour

ET

- Avoir obtenu les minima définis ci-dessous*
- Participer aux étapes sélectives définies ci-dessous

	POOMSAE							
CATEGORIE INDIVIDUELLE	+ De 65 ANS	- De 65 ANS	- De 60 ANS	- De 50 ANS	- De 40 ANS	- De 30 ANS	JUNIOR	CADET
ANNEE DE NAISSANCE	1959 ET AVANT	DE 1960 à 1964	DE 1965 à 1974	DE 1975 à 1984	DE 1985 à 1994	DE 1995 à 2007	2008, 2009, 2010	2011, 2012, 2013

	FREESTYLE	
CATEGORIE INDIVIDUELLE	+ De 17 ANS	- De 17 ANS
ANNEE DE NAISSANCE	AVANT 2007	De 2008 à 2011

CRITÈRES DE SELECTION

Afin d'assurer la compétitivité des athlètes sélectionnés en équipe de France pour les championnats d'Europe Poomsae 2025, des minima ont été définis :

POOMSAE	MASTERS O65 U65 U60			MASTERS U50			U40 U30			JUNIORS CADETS			FREESTYLE	O17			U17		
	INDIV	PAIRE	TRIO	INDIV	PAIRE	TRIO	INDIV	PAIRE	TRIO	INDIV	PAIRE	TRIO		INDIV	PAIRE	EQUIPE	INDIV	PAIRE	EQUIPE
	28	36	36	28	36	36	16	16	36	16	16	36		28	36	40	28	36	40

Les athlètes remplissant les conditions d'éligibilité et ayant atteint les minima seront présentés en commission de sélection fédérale à l'issue de la période de sélection.

CALENDRIER DE COMPÉTITIONS

MARS 2025

- Coupe de France Poomsae
- Open de Belgique*

ATTRIBUTIONS DE POINTS

- Compétition coefficient 2 - 1^{ère} place 20 pts ; 2^{ème} place 12 pts ; 3^{ème} place 8 pts
- Compétition coefficient 4 - 1^{ère} place 40 pts ; 2^{ème} place 24 pts ; 3^{ème} place 16 pts

A la suite de la Coupe de France, une sélection d'athlètes sera envoyée sur l'open de Belgique

- Catégorie individuelle haut niveau + cadet : les deux premiers de la catégorie
- Catégorie individuelle master : le premier de la catégorie
- Catégorie paire haut niveau : la première paire de la catégorie

* En cas d'un nombre de compétiteurs inférieur à huit dans une catégorie individuelle, un coefficient de 0,5 sera appliqué aux résultats

CLAUSES

*Dans les catégories non reconnues de haut niveau, sauf cadet, un auto-financement sera envisagé pour les athlètes désireux de représenter leur catégorie. La commission de sélection statuera à cet effet en fonction des performances réalisées.

En cas de circonstances exceptionnelles (modification des calendriers internationaux WT/WTE, changements règlementaires, considérations logistiques), la Direction Technique Nationale se réserve le droit de modifier, ajuster ou compléter les critères de sélection et/ou le calendrier des compétitions du parcours de positionnement. Tout changement sera communiqué aux candidats concernés de manière transparente et équitable.

Les athlètes s'inscrivant dans ce parcours de positionnement s'engagent à respecter le Contrat d'Engagement Republicain, et la charte d'Ethique et de déontologie des Equipes de France de Taekwondo. Tout manquement à ces principes pourra entraîner l'exclusion de l'athlète du processus de sélection. Les athlètes sélectionnés s'engagent à effectuer l'intégralité du programme de préparation de l'Equipe de France sauf dérogation accordée par le DTN